



Maison de l'Europe de Paris



■ Lutte contre les débris spatiaux : un nouveau défi pour l'UE ?

Face au danger que représente la présence de milliers de débris spatiaux dans l'espace, l'Union européenne (UE) a décidé d'accélérer sa politique de surveillance et de gestion du trafic spatial.

L'Agence spatiale européenne (ESA) a récemment recensé l'existence d'environ 900 000 morceaux de débris spatiaux dans la partie basse de l'atmosphère : des restes de satellites (batteries explosées après avoir surchauffées), des fusées issues de missions antérieures...

➤ Un ciel rempli d'étoiles, mais un espace rempli de débris...

Le problème est qu'une fois dans l'espace, ces déchets inoffensifs sont propulsés avec force et se transforment en projectiles au pouvoir destructeur, puisqu'ils peuvent entrer en collision à tout moment avec les nombreux satellites gravitant autour de la Terre.

« *Lorsqu'une bille d'aluminium, d'un centimètre seulement, frappe un satellite, elle possède l'énergie d'une voiture qui percute le vaisseau à une vitesse de 50 kilomètres par heure* », rapportait H. Klinkrad, gestionnaire des déchets spatiaux à l'ESA.

Le Centre européen d'opération spatiale de l'ESA a récemment confié recevoir en moyenne une centaine d'alertes de risque de collision par jour. En septembre 2019, le satellite « Aéolus » a par exemple évité de justesse une collision avec celui de l'entreprise Space X. Cet événement en rappelle un autre, en 2016, lorsque le satellite Sentinel 1A avait été percuté par un fragment de quelques millimètres provoquant une déchirure sur son panneau solaire.

➤ L'UE accélère sa politique de gestion du trafic spatial

Début 2019, la Commission a ainsi décidé d'ouvrir les discussions sur la gestion de ce trafic dans un contexte international de plus en plus concurrentiel. Les législateurs européens ont par la suite accepté une proposition de règlement renforçant la place de l'UE.



Maison de l'Europe de Paris

Avant cette décision, l'UE avait déjà pris certaines mesures avec l'adoption des programmes « Copernicus » et « Galiléo », la réalisation d'un programme « Space and Safety » par l'ESA et la mise en place d'un consortium entre pays. Mais ces actions, bien que positives, étaient trop éparpillées et ne s'intégraient pas dans une politique cohérente.

Ce nouveau règlement s'inscrit lui dans un programme spatial européen de seize milliards d'euros pour la période 2021-2027. Reste que la part qui lui sera allouée n'a pas encore été clairement définie, ni son cadre institutionnel.

Trois cadres sont envisageables : supranational, exclusivement européen ou inter étatique sous la supervision des instances européennes.

Le cadre supranational semble peu envisageable car il n'existe aucune réglementation internationale précise sur le sujet à part une Convention un peu ancienne (1972) sur la responsabilité internationale en cas de dommages causés par des objets spatiaux.

De plus, certains acteurs comme les Etats-Unis privilégient une stratégie d'échanges d'informations et de technologies plutôt qu'une réglementation contraignante.

Le choix d'une politique spatiale communautaire ne semble pas non plus faire l'unanimité. Certaines agences nationales ne veulent pas transférer des compétences qu'elles jugent importantes à la Commission.

L'adoption d'un cadre interétatique renforcé semble donc être la solution la plus probable si les Etats arrivent à dépasser leurs clivages.

➤ Les solutions envisagées pour l'avenir

Malgré cette prise de conscience européenne, les experts alertent sur le risque d'augmentation globale de l'activité spatiale due aux lancements de nouveaux satellites.

Une des solutions, pourrait être la mise en place de « satellites éboueurs ». L'ESA développe le projet « Cleanspace ». Ce satellite serait chargé de capturer et de désorbiter les débris vers l'atmosphère afin d'y être désintégrés. Néanmoins des progrès techniques et technologiques sont nécessaires pour la capture de ces débris (filets ou bras articulés).

La poursuite de la conquête de l'espace par l'homme devra s'accompagner inévitablement de sa préservation ce dont l'Europe a pris conscience.

Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié en partenariat avec Voix d'Europe le 17/06/2020.